



Ville de Piraé  
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :

Subdivision Administrative des Iles du Vent  
**ARRIVÉE LE**  
**02 MARS 2016**  
N° ..... / IDV

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 014/2016 DU 25 FEVRIER 2016

Modifiant la délibération n°123/2015 du 09 décembre 2015 approuvant l'opération de pose d'hydro-stabilisateurs tranche 2 sur réseau AEP et son plan de financement.

Date de convocation : 11 FEVRIER 2016			L'an deux mille seize, le vingt-cinq février, à seize heures trente minutes, Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Edouard FRITCH. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Mesdames Eliane LECHENE et Yvette LICHTLE, ont été désignées pour remplir cette fonction.						
Date d'affichage : 11 FEVRIER 2016									
Date d'affichage du compte-rendu : 26 FEVRIER 2016									
Date d'affichage de la présente délibération :									
Résultats des votes :	VOTANTS	<b>29</b>	<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td><b>33</b></td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td><b>25</b></td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td><b>04</b></td> </tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	<b>33</b>	PRESENTS	<b>25</b>	PROCURATION	<b>04</b>
ELUS EN EXERCICE	<b>33</b>								
PRESENTS	<b>25</b>								
PROCURATION	<b>04</b>								
	POUR	<b>29</b>							
	CONTRE	<b>00</b>							
	ABSTENTION	<b>00</b>							
<b>La délibération est adoptée à l'unanimité</b>									

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH	X		
Mme Miriama TEIO Vve MACE	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE		X	Edouard FRITCH
M. Jean CHICOU	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
M. Jean-Claude PAQUIER	X		
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO	X		
Mme. Riveta URAHUTIA	X		
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT		X	Turere FOLIAKI
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG		X	
M. Raiarii TETOOFA		X	
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

**PROJET DE DELIBERATION N° 014/2016 du 25.02.2016**

**Modifiant la délibération n°123/2015 du 09 décembre 2015 approuvant l'opération de pose d'hydro-stabilisateurs tranche 2 sur réseau AEP et son plan de financement.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE**

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;  
Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales, applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU la délibération n° 78/2013 du 25 septembre 2013 approuvant le contrat d'affermage du service de l'eau ;
- VU La délibération n°123/2015 du 9 décembre 2015 approuvant l'opération de pose d'hydro-stabilisateurs tranche 2 ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRICHTH, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 25.02.2016 ;

<b>ADOPTE A L'UNANIMITE</b>	
VOTANTS	<b>29</b>
POUR	<b>29</b>
CONTRE	<b>00</b>
ABSTENTION	<b>00</b>

**ADOPTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'article 1 de la délibération n°123/2015 du 09 décembre 2015 susvisée est modifié et remplacé comme suit :

*Au lieu de lire :*

« L'opération d'investissement relative à la **pose de 8 hydro-stabilisateurs de la tranche 2 sur réseau AEP**, pour un montant total de **24 953 225 F CFP TTC** est approuvée.»

*Lire :*

« L'opération d'investissement relative à la **pose de 7 hydro-stabilisateurs de la tranche 2 sur réseau AEP**, pour un montant total de **21 671 705 F CFP TTC** est approuvée.»

**Article 2. :** L'article 4 de ladite délibération est modifié et remplacé comme suit :

*Au lieu de lire :*

Le plan de financement de l'opération tel que précisé ci-dessous est approuvé :

- Participation de l'Etat (DETR)	<b>19 962 580 F CFP (80% du TTC)</b>
- Participation de la commune	<b>4 990 645 F CFP (20% du TTC)</b>

*Lire :*

Le plan de financement de l'opération tel que précisé ci-dessous est approuvé :

- Participation de l'Etat (DETR)	<b>17 337 364 F CFP (80% du TTC)</b>
- Participation de la commune	<b>4 334 341 F CFP (20% du TTC)</b>

**Article 3. :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Article 4. :** La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

Le Maire,

Pour le maire absent,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

Edouard FRITCH  
M. Helmana TAURAA



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative  
Le **- 2 MARS 2016** et publication du **- 2 MARS 2016**

Pour le maire absent,  
Le 2<sup>ème</sup> Adjoint,

M. Abel TEMARII  
Edouard FRITCH  
Le Maire

